

Ćwiczenie I. (20 pkt.)

Proszę uzupełnić tekst wybierając słowa spośród podanych. Uwaga! Pomędzy te słowa wkradło się kilka intruzów.

séjour, patients, bruit, arrivée, habitation, disposition, chambre, femme de ménage, prestation, réception, chose, place, sommeil, tranquillité, lit, bagage, région, clients, clé, départ

HOTEL DE LA PLAGE

1. Nous vous rappelons qu'il est interdit de faire du après vingt-deux heures: respectez le des autres.....
2. Le jour de votre, vous devez libérer votre avant midi.
3. En partant, pensez à laisser votre à la
Nous vous souhaitons un agréable et nous restons à votre pour toute information concernant notre

Ćwiczenie II. 20 pkt.

A. Proszę podkreślić to słowo spośród trzech podanych, które ma ten sam sens co słowo podkreślone w zdaniu powyżej.

1. Le client se plaint de son ragoût ; selon lui, il est trop épicé.
a. assaisonné b. salé c. mijoté
2. Il devrait faire attention, il devient vraiment obèse..
a. gourmand b. gourmet c. affamé
3. Regarder un album de photos permet d'évoquer des souvenirs.
a. invoquer b. appeler c. raconter
4. Il a eu un différend au sujet du service.
a. un coflit b. un tête-à-tête c. un entretien
5. Ils ont posé des questions déroutantes.
a. indiscrètes b. intéressantes c. inattendues

B. Proszę uzupełnić zdanie podkreślając odpowiednią formę wybraną spośród trzech podanych.

1. Ses tarifs étaient trop chers nous avons refusé.
a. si bien que b. parce que c. comme

2. Ils sont très fiers ; la meilleure équipe est
 - a. la nôtre
 - b. la sienne
 - c. la leur
3. Je vais le lui donner.
 - a. à Julie ton appareil
 - b. les livres à Paul
 - c. du vin au garçon
4. Elle acceptera ce travail à condition qu'il
 - a. sera bien payé
 - b. soit bien payé
 - c. est bien payé
5. Il ne serait pas tombé de l'escalier si l'escalier
 - a. aurait été mieux éclairé
 - b. avait été mieux éclairé
 - c. serait mieux éclairé

Ćwiczenie III. 10 pkt.

Proszę przeczytać tekst i napisać czy zdania znajdujące się pod tekstem są prawdziwe czy fałszywe:

La santé des Français

Le régime général de la Sécurité Sociale protège plus de 80 % de la population contre la quasi totalité des risques de la vie quotidienne (maladie, maternité, invalidité, décès, veuvage, accidents du travail et maladie professionnelle) et verse des prestations familiales ainsi que les retraites des pensionnés du régime général.

La protection des assurés se concrétise soit par des « prestations en nature » (remboursements des dépenses de soins : consultation chez le médecin, séjour à l'hôpital, achat de médicaments, frais d'analyses biologiques, etc.) soit par des « prestations en espèces » (compensation d'une partie de la perte de salaire en cas d'arrêt d'activité : indemnités journalières pour une maternité, une maladie, un accident).

L'ensemble des régimes d'assurance maladie ont pris en charge 74,1 % des dépenses de santé des Français. Les 30 % restants constituent le ticket modérateur (participation de l'assuré à ses dépenses de santé) souvent pris en charge par les mutuelles.*

La progression rapide de dépenses de santé plus forte en France que dans les autres pays industrialisés, a conduit la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés à élaborer et à mettre en oeuvre une politique de maîtrise médicalisée de l'évolution des dépenses de santé.

* Mutuelle : Assurance facultative qui prend en charge tout ou partie des frais non remboursés par la Sécurité Sociale

